

Document EUR1

Le document EUR1 est un certificat de circulation qui permet à des marchandises de circuler en bénéficiant de droit de douane réduits (voir nuls) dans les pays ayant conclu des accords préférentiels sur la base de la réciprocité avec l'**Union Européenne**.

Il peut être considéré comme un certificat d'origine et doit être visé par le bureau des douanes de sortie au moment de l'accomplissement des formalités douanières export.

C'est l'exportateur qui rédige le document, c'est lui qui est responsable des données mentionnées.

Pour qu'il soit possible d'établir un formulaire EUR1, **deux conditions** doivent être respectées :

Il doit exister entre l'**Union Européenne** et le pays tiers un accord prévoyant l'utilisation de ce document (*liste des pays par zone ci-dessous*)

les produits concernés doivent être originaire de l'**Union Européenne** ou du pays tiers.

Liste des Pays par Zone

Pays de l'AELE, Iles Féroé, EEE

Suisse (CH) - Norvège (NO) – Islande (IS) - Liechtenstein (LI) - Iles Féroé (FO)

Pays méditerranéens

Tunisie (TN) – Maroc (MA) – Algérie (DZ) – Égypte (EG) – Jordanie (JO) – Israël (IL) – Andorre (AD) – Liban (LB) – Syrie (SY)

Pays des Balkans occidentaux

Ancienne République Yougoslave de Macédoine FYROM (MK) – Albanie (AL) – Monténégro (ME) – Bosnie-Herzégovine (BA) – Serbie (RS) – Kosovo (XK)

Pays du partenariat oriental

Moldavie (MD) – Géorgie (GE) – Ukraine (UA)

Zone Amériques

Mexique (MX) – Chili (CL) – Pérou (PE) – Colombie (CO) – Équateur (EC) – Honduras (HN) – Nicaragua (NI) – Panama (PA) – El Salvador (SV) – Costa Rica (CR) – Guatemala (GT)

Zone Afrique Caraïbes et Pacifique (ACP)

CARIFORUM (Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, République Dominicaine, Grenade, Guyana, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname, Trinidad-et-Tobago)

Papouasie - Nouvelle-Guinée (PG) - îles Fidji (FJ) - Seychelles (SC), Zimbabwe (ZW), Maurice (MU) - Madagascar (MG)

Afrique du Sud (ZA) - Botswana (BW) - Lesotho (LS) - Namibie (NA) - Swaziland (SZ) – Cameroun

Document EUR1

Nom et adresse de l'expéditeur

Pays de départ

Pays d'arrivée

CERTIFICAT DE CIRCULATION DES MARCHANDISES



Pour les marchandises non emballées, indiquer le nombre d'objets ou mentionner «en vrac».

1. Exportateur (nom, adresse complète, pays)	EUR.1 N° A 000.000	
	Consulter les notes au verso avant de remplir le formulaire	
3. Destinataire (nom, adresse complète, pays) (mention facultative)	2. Certificat utilisé dans les échanges préférentiels entre	
 et (indiquer les pays, groupes de pays ou territoires concernés)	
	4. Pays, groupe de pays ou territoire dont les produits sont considérés comme originaires	5. Pays, groupe de pays ou territoire de destination

FRANCE
(si la marchandise est produite sur le territoire national)
ou bien
COMMUNAUTÉ EUROPEENNE
(si la marchandise est produite dans la CEE)

- a) Décrire le contenu du colis (mention facultative)
- b) Si il contient divers articles alors listez les articles.
- c) Si votre envois concerne plusieurs colis : numérotez les colis (ex: Colis # 1) et décrivez le contenu de chacun (ex: Colis #1 puis Colis #2 ...)

6. Marques, numéros, nombre et nature des colis (¹), (²)	7. Observations
--	-----------------

Poids brut par colis

9. Masse brute (kg) ou autre mesure (l, m³, ...)	10. Factures (mention facultative)
--	------------------------------------

Signature et cachet de l'entreprise

11. VISA DE LA DOUANE Déclaration certifiée conforme Document d'exportation (²) Modèle n° du Bureau de douane: Pays ou territoire de délivrance: À, le (signature)	Cachet	12. DÉCLARATION DE L'EXPORTATEUR Je soussigné, déclare que les marchandises désignées ci-dessus remplissent les conditions requises pour l'obtention du présent certificat. À, le (signature)
--	--------	--

(¹) Pour les marchandises non emballées, indiquer le nombre d'objets ou mentionner «en vrac».
(²) À remplir seulement lorsque les règles nationales du pays ou territoire d'exportation l'exigent.

La loi N° 78-17 du 6 janvier 1978 relative aux fichiers nominatifs garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Document ATR

Formalité internationale - Accords Union Européenne - Turquie (ATR)

L'union douanière **Union Européenne-Turquie** instaure la libre circulation des marchandises échangées entre les deux parties. Cette libre circulation des marchandises couvertes par l'union douanière est accordée uniquement sur présentation du certificat de circulation ATR.

Ainsi, le document ATR s'utilise pour les envois de marchandises en provenance de l'**Union Européenne** et à destination de la Turquie exclusivement.

Il permet au destinataire des marchandises (importateur) de bénéficier de réduction ou d'exonération des droits de douane.

Si l'exportateur fait le choix de ne pas établir de certificat ATR, c'est le régime de droit commun qui s'appliquera à l'importation dans l'autre partie de l'union douanière **Union Européenne-Turquie**.

Démarches

Le certificat ATR doit être rempli par l'exportateur de l'**Union Européenne**, seul document permettant à l'importateur Turc de bénéficier de l'annulation ou de réduction des droits de douane.

Le certificat ATR n'attestant pas de l'origine des produits, il est important de s'assurer que la marchandise a été fabriquée en **Union Européenne** en demandant au fournisseur qu'il l'inscrive sur sa facture ou sa déclaration du fournisseur. Cette déclaration du fournisseur sera utilisée par l'exportateur comme élément de preuve de l'origine des marchandises.

La douane vise l'ATR et peut, si elle le désire, pratiquer un contrôle des marchandises afin de vérifier si les conditions requises pour le visa d'un certificat ATR sont remplies.

La douane peut aussi réclamer toute pièce justificative ou procéder à tout contrôle qu'elle juge utile.

Document ATR : cf. document EUR1 les champs à remplir sont les mêmes.

The diagram shows a sample ATR certificate form with several callouts pointing to specific fields:

- Nom et adresse de l'expéditeur**: Points to field 1 (Exportateur).
- Pays de départ**: Points to the 'EUR.1 N° A 000.000' field.
- Pays d'arrivée**: Points to field 3 (Destinataire).
- FRANCE (si la marchandise est produite sur le territoire national) ou bien COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE (si la marchandise est produite dans la CEE)**: Points to field 4 (Pays, groupe de pays ou territoire d'origine).
- Poids brut par colis**: Points to field 9 (Masse brute).
- Signature et cachet de l'entreprise**: Points to field 12 (Déclaration de l'exportateur).

Other callouts include:

- a) Décrire le contenu du colis**, **b) Si il contient divers articles alors listez les articles.**, **c) Si votre envoi concerne plusieurs colis : numérotez les colis (ex: Colis # 1) et décrivez le contenu de chacun (ex: Colis #1 puis Colis #2...)**: Points to field 7 (Observations).
- 11. VISA DE LA DOUANE**: Points to the bottom left section.
- 12. DÉCLARATION DE L'EXPORTATEUR**: Points to the bottom right section.

200 pays avec plus de 1 000 agences dans le monde

Depuis 35 ans, nous

SOURIEZ, NOUS VOUS LIVRONS!